



Stop au harcèlement des personnes au chômage

Lettre ouverte à M. Poggia, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

- Pour la suspension de l'obligation de produire des recherches d'emploi et la renonciation aux sanctions contre les chômeuses et les chômeurs.
- Pour la prolongation immédiate de la durée des indemnités et des délais-cadre pour toutes les personnes au chômage.

Malgré la crise et le ralentissement des activités économiques, les pénalités contre les personnes au chômage pleuvent, tandis que le décompte des jours d'indemnités se poursuit accélérant l'approche de la fin du droit aux indemnités de chômage.

Mais comment prétendre que les gens fassent des démarches ou trouvent du travail alors que l'activité économique est à l'arrêt, que l'offre de places n'existe plus ?

La lettre ouverte à M. Poggia, chef du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé lancée on Line sur la plateforme Campax le 4 février, Stop au harcèlement des personnes au chômage | [ACT by Campax](#) a déjà dépassé les 3.000 signatures ce jour !

Nous espérons atteindre les 5.000 signatures bientôt, et les remettre à l'occasion du Rassemblement.

Remise des signatures à M. Poggia

**Rassemblement
mercredi 24 février,
11h15, Place du
Bourg-de-Four**

**Soutenu par CGAS-Communauté
genevoise d'action syndicale,
Action intermittence et Syndicat
suisse romand du spectacle**

Participez au rassemblement de remise des signatures (autorisé dans le respect des normes sanitaires : port du masque obligatoire, gel à disposition).